PROCÈS-VERBAL

BUREAU DU COMITÉ DE DIRECTION

Réunion du : **À :**	**20 septembre 2021** **10h00 en visioconférence**
Présidence :	**M. Antonio TEIXEIRA**
Présents :	**Mme Dominique BOUSSARD** **MM. Stéphane JUNGES, Alain DESOEUVRES, Paul HERRERO**
Excusé :	**M. Jean-Paul GOUPY**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆

LIGUE

Demande de l'USM SARAN :

« Dans le cadre du développement de leur pôle féminin, plusieurs filles de la catégorie U18F sont venus gonfler leur effectif ce qui permet d'envisager une pratique à 11 (qui n'est pas envisageable au niveau district) ».

De ce fait il souhaite engager une équipe dans le championnat U18 R2 F pour cette 1ère phase.

⇨ **Le Bureau Comité Directeur valide cette demande et confirme l'engagement d'une équipe U18R2F de l'USM SARAN dans le championnat régional.**

Congés payés saison 2021/2022 :

- **Congés de Noël** => Fermeture de l'ensemble des trois sites et prise des congés pour l'ensemble du personnel (**sans exception**) du 27 au 31 décembre 2021,
- **Congés d'été** => Prise des congés pour l'ensemble du Personnel du 1er août au 13 août 2022 avec d'éventuelles exception pour :
  - ⇨ Pour le personnel du CTR de Châteauroux (partie fonctionnelle) compte tenu de l'éventuelle activité sur le mois d'août,
  - ⇨ Permanence éventuelle au service Licences (à déterminer).

Le personnel pourra poser sa troisième semaine de congés soit avant ou après cette période fixe en respectant une présence dans chaque service (les demandes seront validées par le Bureau du Comité Directeur).

Clôture de la réunion 11h35.

Le Président,
Antonio TEIXEIRA

Le Secrétaire Général,
Alain DESOEUVRES

Publié le 20/09/2021